Image not found or type unknown

Arret de travail pendant la duree du reclassement

Par **AJ 85320**, le **17/12/2014** à **11:36**

Bonjor je suis en arrêt de travail pour dépression harcelement au travail depuis le 26 mars 2014.
Je suis en arrêt jusqu'au 15 janvier 2014.
Je vais aller à la médecine du travail pour me mettre inapt le jour de la fin de mon arret (soit le 15 janvier)
Entre les 2 visites et la prononciation du licenciement ai je le droit d'être en arrêt en prolongation d'arrêt??
ou faut til que je laisse 1 journée (le 16 janvier) et reprendre mon arrêt en "initial" et non en prolongation en laissant 3 jours de carence??

merci de votre réponse
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés